

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DEPARTEMENT  
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT  
MURET

CANTON  
MURET

Commune : **LABASTIDETTE**

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

■ 14 septembre 2020

### Nombres de conseillers

- en exercice :	13
- présents :	11
- votants :	11
- absents :	2

L'an deux mille vingt à dix-neuf heures, la commission d'aide sociale de la commune de LABASTIDETTE étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Olivier AUTHIÉ.

*Date de convocation : 9 Septembre 2020*

### N°20-08

#### Objet

#### Election du Vice-président

#### **Etaient présents :**

Olivier AUTHIÉ, Claire DE MATOS, Salima HELHAL, Caroline PELISSIER, Cécile MARTI, Maria URZAY AZNAR, Hélène DAUBIAN, Fleurice RICARD, Francette DESCLINE, Aline JUILLON MESNAGER, Laetitia GUYOT

#### **Absentes :**

Angéline CENTARO, Julie MARQUIS

Madame URZAY AZNAR Maria, a été désignée comme secrétaire de séance.

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L 123-6;

Le maire, Président du CCAS, expose au conseil d'administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un vice-président. Il demande aux candidats à ce poste de se déclarer.

Est candidate : Madame Claire DE MATOS.

Le conseil d'administration procède à l'élection du vice-président au scrutin secret.

Est élue vice-présidente (avec 11 voix) : Madame Claire DE MATOS.

Elue à l'unanimité : Madame Claire DE MATOS est vice-présidente du CCAS de Labastidette.

Ainsi fait et délibéré les jour,  
mois et an que dessus  
*Le Président du CCAS*  
*Olivier AUTHIÉ*